

15

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

La Municipalité veille à soutenir et encourager les initiatives associatives qui participent à la lutte contre les discriminations, à la reconnaissance de la diversité et au respect de la différence.

A cet égard, elle porte une attention soutenue aux associations qui développent des projets et un programme d'actions poursuivant des objectifs de solidarité, de tolérance et de respect des différences.

Au titre de cette logique de soutien, il est proposé de valider le principe des financements ci-dessous :

- Association d'Information et d'Entraide Mosellane : Scènes de bancs

L'Equipe Mobile de rue de l'AIEM mettra en œuvre le 31 décembre prochain au cœur de la ville, un projet innovant titré « Scènes de bancs » et a sollicité à cet égard un soutien logistique et financier de la commune.

Ce projet novateur est centré sur la citoyenneté et la favorisation du lien social entre les riverains et les personnes sans domicile fixe. Il vise à apaiser les tensions entre différents publics (commerçants, riverains et grands marginaux), à offrir aux messins, à l'occasion du Nouvel An, une perception différente de ces sans abri, en créant un évènement artistique, imaginé et mis en scène par des SDF et des éducateurs de l'AIEM en lien avec des artistes locaux.

L'organisation artistique du projet est confiée à l'association « Bouche à Oreilles ». Le public pourra assister le 31 décembre prochain de 14 h à 15 h, rues du Palais et du Petit Paris, à des performances (lectures, scènes musicales etc...) développées autour de bancs disposés tout au long du parcours. Par ailleurs, cet évènement sera symboliquement marqué par la réalisation d'un banc patchwork en peinture qui sera conservé sur site et constituera un témoignage en guise de clin d'oeil aux SDF.

Menée dans le cadre d'un appel à projets de la Fondation de France, intitulé « Réveillons de la solidarité – inventons et partageons ensemble des fêtes de fin d'année », cette action, d'un coût de 5 126 € fait appel à un financement de la Ville de Metz de 3 300 €. La Fondation de France s'étant par ailleurs engagée à participer financièrement à ce projet à hauteur de 1000 €.

Participation de la Ville de Metz : **3300 €**

- Association Contact Moselle : Prévention et lutte contre l'homophobie

Il est proposé de participer aux frais de fonctionnement, de communication et de déplacement de l'association Contact Moselle, qui mène de nombreuses activités, telles que :

- la prévention de l'homophobie en milieu scolaire ou des modules de formation à destination des adultes
- la participation à des conférences-débats, à des forum, à une ligne d'accueil et d'écoute
- l'établissement de partenariat avec des structures en lien avec la famille
- la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle

Participation de la Ville de Metz : **1000 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

La Commission des Finances entendue,

Vu le Budget Primitif

Considérant l'engagement de la Ville de Metz à soutenir et encourager les initiatives associatives qui participent à la lutte contre les discriminations, à la reconnaissance de la diversité et au respect de la différence.,

DECIDE

D'approuver et de participer pour une dépense de 4 300 € aux financements suivants :

AIEM

Scènes de bancs	3 300,00 €
-----------------	------------

CONTACT MOSELLE

Actions citoyennes	1 000,00 €
--------------------	------------

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes,

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2009.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec l'association concernée.

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée :

Patricia SALLUSTI